

Mot d'ouverture et comptes rendus

Extrait, Groupe de discussion sur les IFRS® – Compte rendu de la réunion du 22 septembre 2021

LE POINT SUR LES DISCUSSIONS ANTÉRIEURES DU GROUPE

IAS 1 modifiée : Application du paragraphe 72A pour déterminer le classement d'un emprunt à terme en tant que passif courant ou non courant

Lors de sa réunion de [septembre 2020](#), le Groupe a recommandé au CNC d'examiner s'il y a lieu de soulever auprès de l'IASB la question de l'application du [paragraphe 72A](#) d'IAS 1 modifiée *Présentation des états financiers* pour classer un emprunt à terme en tant que passif courant ou non courant.

Lors de sa réunion de juin 2021, l'IASB a décidé provisoirement de modifier IAS 1 en réponse aux nouvelles informations fournies par les répondants à la décision provisoire.

Le projet de modification d'IAS 1 :

- modifierait les dispositions introduites par le document intitulé *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications de 2020) relativement à la manière dont une entité classe les dettes et les autres passifs financiers en tant que passifs courants ou non courants dans des circonstances particulières;
- reporterait l'entrée en vigueur des modifications de 2020 à une date qui ne serait pas antérieure au 1^{er} janvier 2024.

L'IASB prévoit de publier l'exposé-sondage à cet effet en novembre 2021.

AUTRES QUESTIONS

Troisième consultation sur le programme de travail

L'IASB a publié l'appel à informations intitulé [Troisième consultation sur le programme de travail](#) en mars 2021 pour solliciter des points de vue sur ses priorités des cinq prochaines années. La date limite de réception des commentaires était le 27 septembre 2021.

Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives

L'IASB a publié un [exposé-sondage](#) dans lequel il propose la modification d'IFRS 17 *Contrats d'assurance* afin d'accroître l'utilité des informations comparatives présentées lors de la première application d'[IFRS 17](#) et d'[IFRS 9](#) *Instruments financiers*. La date limite de réception des commentaires était le 27 septembre 2021.

Projet de plan stratégique 2022-2027 du CNC

Le [Projet de plan stratégique du CNC](#) est axé sur l'accroissement de la pertinence de l'information financière et non financière communiquée. Le CNC propose trois stratégies qui visent à suivre l'évolution des besoins des parties prenantes canadiennes :

- élaborer des normes comptables pertinentes et de haute qualité;
- faire preuve de leadership dans la présentation d'informations hors des états financiers traditionnels;
- accroître l'influence du CNC sur la scène internationale.

La période de commentaires sur ce document a pris fin le 15 octobre 2021.

Obligations d'information dans les normes IFRS – Une approche pilote

L'IASB a publié un exposé-sondage intitulé *Obligations d'information dans les normes IFRS – Une approche pilote* proposant de nouvelles indications que l'IASB utilisera lors de l'élaboration et de la rédaction d'obligations d'information dans les normes IFRS. L'IASB propose aussi de remplacer les obligations d'information d'*IFRS 13 Évaluation de la juste valeur* et d'*IAS 19 Avantages du personnel* par une nouvelle série d'obligations d'information élaborées en application des indications proposées.

Lors de sa réunion de juillet, l'IASB a décidé de prolonger jusqu'en janvier 2022 la période de commentaires sur son exposé-sondage qui prenait initialement fin en octobre 2021. Cette prolongation donnera plus de temps aux préparateurs pour tester les propositions sur le terrain et fournir des commentaires sur leur application pratique.

Les parties prenantes canadiennes sont invitées à transmettre leurs commentaires à l'IASB d'ici le 12 janvier 2022.

SCÉANCE À HUIS CLOS

Il appartient au Groupe, selon son mandat, d'aider le CNC à influencer sur l'élaboration des normes IFRS (par exemple, en fournissant des conseils sur les modifications qui pourraient être apportées aux normes IFRS). La discussion du Groupe sur ces questions soutient le CNC dans les diverses actions qu'il mène pour veiller à ce que les points de vue canadiens soient pris en considération au niveau international. Comme ces discussions ne visent pas à aider les parties prenantes à appliquer les normes IFRS existantes, cette partie de la réunion du Groupe se tient généralement à huis clos (comme dans le cas des réunions des autres comités consultatifs du CNC).

Documents de consultation de l'IASB

Lors de sa réunion de juin 2021, le Groupe a formulé des commentaires sur les documents suivants afin de seconder le CNC dans la rédaction de ses lettres de commentaires :

- appel à informations de l'IASB intitulé *Troisième consultation sur le programme de travail*;
- exposé-sondage de l'IASB intitulé *Obligations d'information dans les normes IFRS – Une approche pilote*.

Lors de sa réunion de septembre 2021, le Groupe a formulé des commentaires sur le *Projet de plan stratégique 2022-2027* du CNC.